



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 47596

Texte de la question

M. Denys Robiliard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les conditions d'accueil au consulat général de France d'Alexandrie. Le consulat ne recevrait le public que sur rendez-vous du dimanche au jeudi et ne réaliserait qu'une partie des formalités. Les pétitionnaires français ou non seraient ainsi fréquemment invités à se rendre au consulat du Caire qui se trouve à 220 km et 2 heures 30 de trajet. Dans un contexte intérieur qui reste tendu et fragile donc imprévisible et alors qu'il est demandé aux ressortissants français de limiter leurs déplacements et de respecter les consignes de sécurité données par l'ambassade, ce service restreint assuré par le consulat d'Alexandrie heurte le souci de préserver la sécurité de nos ressortissants. Aussi, il lui demande quelles mesures il envisage afin de répondre à l'objectif de sécurité et diminuer les contraintes importantes de trajet.

Texte de la réponse

Depuis 2010, le consulat général de France à Alexandrie a progressivement été transformé en consulat d'influence, à gestion simplifiée. Ses compétences en matière de visas ont été transférées au consulat général de France au Caire, ainsi que les affaires d'état civil et de nationalité, la tenue du registre des Français établis dans la circonscription, les affaires sociales et la délivrance des titres de voyage et d'identité, à l'exception des passeports d'urgence et laissez-passer. Réouvert à la rentrée 2013, après une période de fermeture en raison de la situation politique locale, le consulat général à Alexandrie peut de nouveau accueillir les Français en difficulté, au titre de la protection consulaire, en tant que de besoin, leur délivrer passeports d'urgence et laissez-passer. Un bureau de vote y est ouvert à chaque élection. Il n'est pas envisagé de modifier le format actuel du consulat général à Alexandrie.

Données clés

Auteur : [M. Denys Robiliard](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47596

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 322

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2943